

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL - PAG (SELON REGLEMENT GRAND-DUCAL DU 25.10.2004/ (selon partie écrite du PPG de la Commune)

Délimitation du degré d'utilisation du sol
 Délimitation de la zone verte

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

Zone d'habitation
 HAB1 zone d'habitation 1
 HAB2 zone d'habitation 2
 Zones mixtes
 MIX1 zone mixte villageoise
 MIX2 zone mixte villageoise - Gehaansraich
 MIX3 zone mixte rurale
 BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
 BPTA Zone de bâtiments et d'équipements publics - infrastructure technique
 BPTM Zone de bâtiments et d'équipements publics - cimetière
 BPTJ Zone de bâtiments et d'équipements publics - aire de jeux
 BPTV Zone de bâtiments et d'équipements publics - espace vert public
 BPTP Zone de bâtiments et d'équipements publics - parking public

Zones d'activités
 ECO1 zone d'activités économiques communale type 1
 ECO2 zone d'activités économiques communale type 2
 COM Zone commerciale
 Zones de sport et de loisir
 REC zone de sport et de loisir
 REC2 zone de sport et de loisir-2
 Zone spéciale "radiodiffusion / télévision"
 JAR Zone de Jardins familiaux

Zone verte
 AGR Zone agricole
 FOR Zone forestière
 PAB Zone de parc public et de parc privé
 ZV Zone de verdure

ZONES SUPERPOSEES

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
 Zone d'aménagement différé
 Zone d'urbanisation prioritaire

Zone de servitude "urbanisation"

zone de servitude "urbanisation" - IP - Intégration paysagère
 zone de servitude "urbanisation" - CV - coulée verte
 zone de servitude "urbanisation" - ES - E-tude sol
 zone de servitude "urbanisation" - EP - Protection d'eau
 zone de servitude "urbanisation" - PE-ab - Parking écologique autobus
 zone de servitude "urbanisation" - PE-v - Parking écologique voiture
 zone de servitude "urbanisation" - CE - Cours d'eau
 zone de servitude "urbanisation" - na - non adificandi

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
 couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

secteur protégé de type "environnement construit"
 construction à conserver
 petit patrimoine à conserver
 alignement d'une construction à préserver
 gabarit d'une construction existante à préserver
 Zone de bruit

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques - à titre indicatif:

à l'aménagement du territoire
 projets du plan directeur sectoriel "transports"
 à la protection de la nature et des ressources naturelles
 NATURA 2000 FFH (09.2015)
 NATURA 2000 oiseaux (09.2015)
 réserve naturelle
 à la protection des sites et monuments nationaux
 à la gestion de l'eau
 zone de protection d'eau potable/provisaire
 zone inondable HQ 10
 zone inondable HQ 100
 zone inondable HQ extrem
 aux réseaux d'infrastructures de transport national

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain - à titre indicatif

Plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)
 N° du plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles - à titre indicatif et non exhaustif

Biotope (article 17)
 Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (article 20)
 Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (articles 17 et/ou 20)
 von CEF-(continuous ecological functionality)-Maßnahmen betroffene Fläche
 CEF-Areal (Ausgleichsfläche)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Description du degré d'utilisation	
COB max.	CSB max.
COB min.	CSB min.
DA max.	DA min.
DA max.	DA min.

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE

PCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 2017

BATIMENT EXISTANT
 LIMITE PARCELLAIRE
 N° DE PARCELLE
 LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
 TOPONYME

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

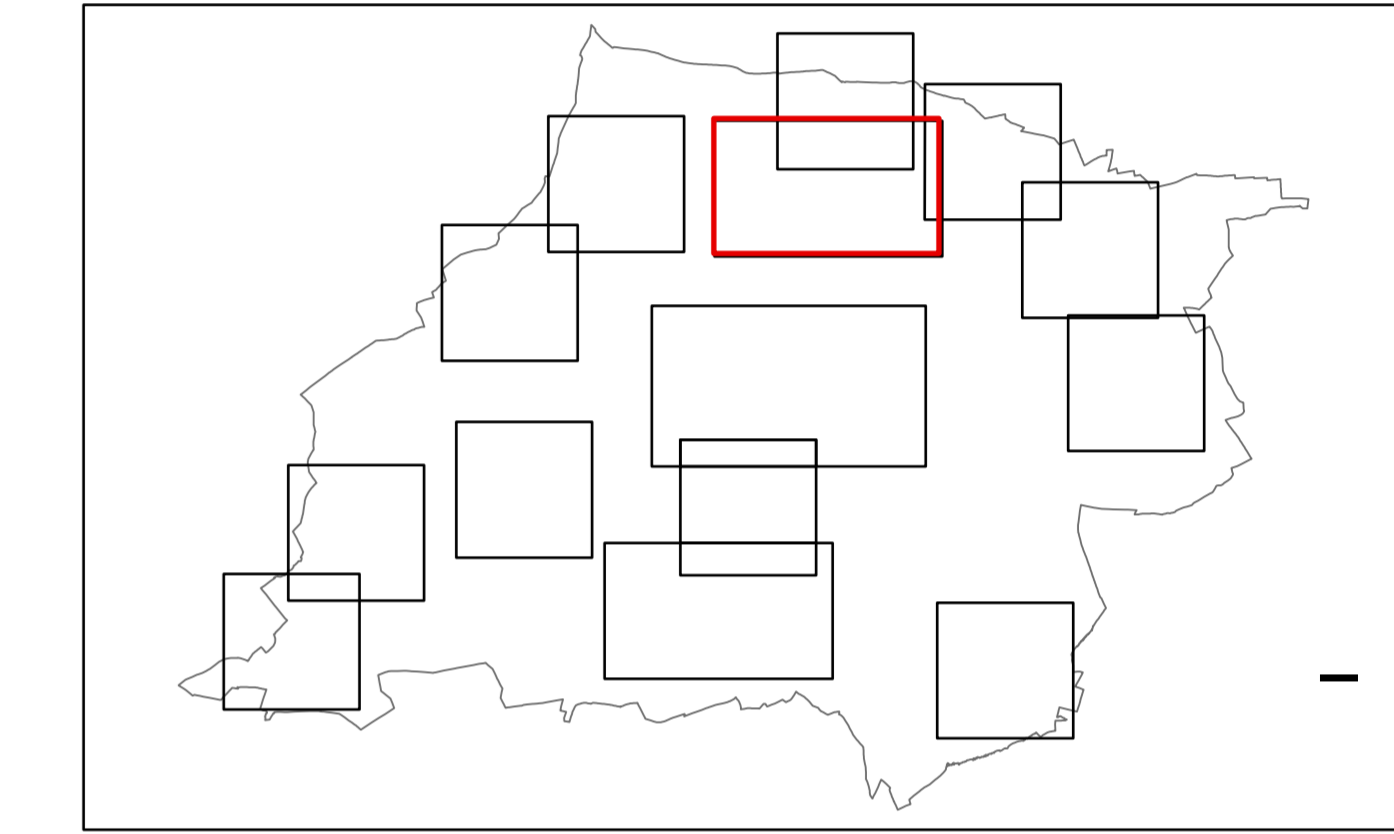
BD-TOPO

PCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 2017

BATIMENT EXISTANT
 BD-LTC2001_1998 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 1998
 COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU
 ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE
 LIGNE ELECTRIQUE

ORTHOPHOTOS 2004 / ORTSBEGEHUNG DM / PAP

BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS)
 BATIMENT EXISTANT (ORTSBEGEHUNG DM)
 BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEHUNG DM)
 NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)
 NOUVELLE VOIRIE



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE JUNGLINSTER

MAITRE D'OUVRAGE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE JUNGLINSTER
 12, RUE DE SOUGLINSTER - 146112 JUNGLINSTER - LUXEMBOURG
 TELEPHONE 7872721 / TELECOPIE 788319

DATE/SIGNATURE

MAITRES D'OEUVRE

Dewey Müller Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
 158, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE
 L-1331 LUXEMBOURG - LUXEMBOURG
 TELEPHONE 263 858 50 TELECOPIE 263 858 50

DATE/SIGNATURE

zilmplan s.à.r.l.
 Urbanisme & Aménagement du Territoire
 4 RUE ALBERT SIMON
 L-1331 LUXEMBOURG - LUXEMBOURG
 TELEPHONE 26452856

DATE/SIGNATURE

COMMISSION D'AMENAGEMENT

DATE/SIGNATURES

CONSEIL COMMUNAL

DATE/SIGNATURES

MINISTRE DE L'INTERIEUR

DATE/SIGNATURES

INDICE	DATE	NOM	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS		ECHELLE
8	26.01.18	FFH	MODIFICATIONS SELON DECLARATIONS ET AVIS DU CA (DEP. - 27.07.2007 ET 18.07.2012 DU 23.01.2017 ET DU 15.11.2018 ET DU N° DE DÉP. - PRÉFÈRE 201 280.2017) ET ADAPTATIONS DE LA SERVICE DE TRAVAIL DU CE DU 23.1.2018		

PHASE DE PLANIFICATION

APPROBATION

OBJET

PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL VERSION COORDONNEE APPROUVEE LIEU-DIT BEELHNAFF (TERRAIN DE GOLF)

Version du 26 janvier 2018 votée par le Conseil communal modifiée suite aux recommandations déclarées fondées par la décision du ministre du 23 août 2018

DESS.	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
DESS.	FFH	12.05.2017	1203	G-JUN-03	a
CONTR.					
RESP.					